

AIDE A LA RECHERCHE DE LOGEMENT



QUELQUES PISTES POUR VOUS AIDER

Cette liste n'est pas exhaustive

Visitez les sites web en cliquant sur les Logos



CANADIAN APARTMENT
PROPERTIES • REIT





UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

TYPES DE LOGEMENT ET LOCATION

Description des divers types de logements



Logement

Au Nouveau-Brunswick, on désigne un logement par le nombre de pièces qu'il possède. La salle de bain est considérée comme une demi-pièce.



Colocation

La colocation est le partage d'un grand appartement entre plusieurs locataires. C'est une façon pratique de diminuer les coûts (téléphone, Internet, chauffage, etc.) d'un appartement



Meublé

Un appartement meublé comprend tous les meubles, le réfrigérateur, la cuisinière et quelquefois les ustensiles et la vaisselle pour la cuisine de base. Un appartement semi-meublé comprend uniquement le réfrigérateur et la cuisinière. Un appartement dit chauffé et éclairé signifie que le chauffage et les dépenses en électricité sont inclus dans le prix du loyer.



Chambre

Lorsque vous louez une chambre, vous partagez les aires communes (cuisine, salle de bain, salle de lavage, salon, etc.) avec les autres locataires ou avec les propriétaires. Généralement, tous les meubles et les électroménagers sont fournis. La location d'une chambre est une formule simple et économique. Avant de louer, entendez-vous avec le propriétaire sur les conditions de location, l'utilisation des électroménagers, de la salle de lavage, sur la possibilité ou non de recevoir des visiteurs, etc.



Téléphonez ou envoyez un **courriel** au locateur sans attendre afin de connaître les spécificités sur le logement (nombre de chambres, services compris ou non dans le loyer, etc.).



Prenez **rendez-vous** avec le propriétaire ou le concierge pour aller le visiter durant le jour (meilleur éclairage). Demandez une visite virtuelle et des photos si vous êtes à distance.



Vérifiez, s'il y a lieu, **les aires** communes de l'habitation (buanderie, espaces de rangement, etc.), la distance à pied ou en moyen de transport pour rejoindre l'université

Obtenez le plus d'**information** possible afin de ne pas perdre de temps à visiter un logement qui ne vous convient pas.



N'hésitez pas à **inspecter** toutes les pièces et à vérifier l'état des appareils électroménagers, s'ils sont inclus.



- Visitez le logement avant de vous engager financièrement ou de signer votre bail.
- La ville de Moncton est étendue et le service de transport en commun n'est pas aussi efficace partout. Assurez-vous que votre logement soit à proximité de l'Université de Moncton ou accessible par autobus.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON



Vous avez finalement trouvé l'appartement idéal. Il vous reste encore une chose à faire avant de vous installer: **signer le bail.**



On peut contracter un bail à tout moment de l'année et pour toute durée (un an ou par mois).

Avant de signer un bail, lisez-le en entier très attentivement. Il s'agit d'un contrat qui vous lie au locateur et des pénalités peuvent vous être exigées si vous souhaitez le résilier.



Assurez-vous:

- Que le bail contienne toutes les conditions discutées avec le propriétaire;
- De bien comprendre quels sont les services que vous devez payer et ceux qui seront payés par le propriétaire;
- Que le logement indiqué au bail est bien celui que vous avez visité et accepté de louer;
- De connaître vos responsabilités si vous optez pour la colocation.
- La Loi sur la Régie du logement stipule que vous êtes en droit de recevoir une copie du bail dans les 10 jours suivant sa signature.

CONTRAT DE LOCATION

Signature du bail



Le locateur vous demandera de signer un bail pour confirmer votre engagement mutuel envers le logement. **Il s'agit d'un contrat légal et des pénalités pourraient vous être imposées si vous demandez la résiliation de ce contrat avant l'échéance.** Celui-ci constitue un engagement à payer pour ce loyer tel que convenu, et ce, même si vous n'êtes pas en mesure d'arriver au Canada pour la date de début de ce dernier. Ainsi, s'il s'agit de votre première fois à Moncton, considérant les incertitudes liées à la pandémie, **il est fortement recommandé d'attendre d'avoir reçu la confirmation de votre permis d'études avant de signer un bail.**





UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

NOS RECOMMANDATIONS

Signature du bail



La ville de Moncton est étendue et le service de transport en commun n'est pas aussi efficace partout. **Assurez-vous que votre logement soit à proximité de l'Université de Moncton ou accessible par autobus.**



Visitez le site web



Bien que ce soit rassurant et pratique de réserver une chambre avant d'arriver au Canada, **il est fortement recommandé de ne jamais envoyer d'argent à un particulier avant d'avoir visité l'endroit en personne ou virtuellement.** Bien que les fraudes soient rares à Moncton, elles existent. Le logement pour lequel vous avez versé de l'argent pourrait ne pas répondre à vos attentes (être très petit ou loin du campus, ne pas avoir de fenêtre ou encore être dans un très mauvais état). **Ne courez pas de risque inutile; visitez avant de verser de l'argent**



Visitez le site web



Jours

Si vous attendez d'être à Moncton avant de chercher un logement, prévoyez **un minimum de 5 jours pour le faire.**



Visitez le site web